

la justice, & l'interêt commun, resserrent les nœuds sacrez du Corps Helvetique.

Mr. de Greuth insinué dans un endroit de son Memoire, que la Forteresse d'Henningue n'a été bâtie que pour réunir la Suisse à la France, parce qu'elle composoit autrefois une partie du Royaume de Bourgogne; & qu'en ce tems-là les Suisses gemissoient sous l'accablément des François.

Nôtre Auteur lui répond que huit cens ans s'étans écoulés depuis ce tems-là; avoient effacé de la memoire des Suisses, ces tailles & ces impôts, dont Mr. de Greuth veut les effrayer, sans que la France ait jamais rien attenté sur leurs Privileges & sur leurs Libertez; il lui conseille de parler avec plus de justesse & de retenue, de crainte d'obliger ses ennemis à retracer devant nos yeux ces chaines & ces cordes que les Ducs d'Autriche avoient apportées en Suisse, pour traîner ce Peuple en captivité, & qui sont gardées comme des numens éternels à la memoire de leurs Libérateurs; que les Armes & les Drapeaux teints de leur sang, qu'on conserve de même; les Autels dressés dans plusieurs endroits; les spectacles publics & les Fêtes qu'on célèbre tous les ans, pour renouveler parmi le Peuple la découverte des différentes conspirations contre leurs Libertez, inspire assez d'horreur aux Suisses contre les Autrichiens, sans qu'il soit nécessaire de donner d'autres idées de leur dure domination: il finit en disant qu'il donne à Mr. de Greuth ce salutaire conseil, comme une marque de l'exacte neutralité que les Suisses ont re-